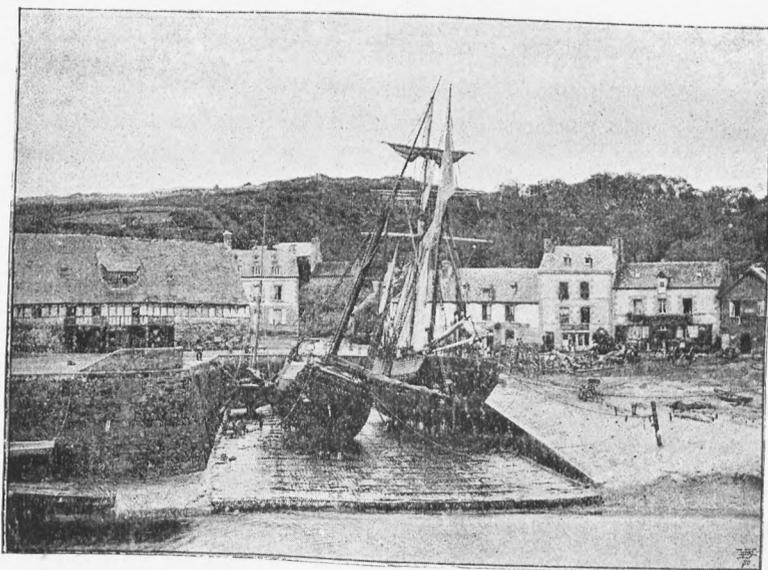


Le départ des Islandais

UNE Revue sportive de Bretagne ne peut passer sous silence le départ de la flottille islandaise, qui constitue un événement, non-seulement pour les intéressés immédiats, mais aussi pour tous les amateurs du sport nautique. C'est pourquoi, sans rééditer ici les longues descriptions auxquelles donne lieu chaque année la pêche d'Islande, nous tenons à marquer au moins par quelques lignes le traditionnel départ des marins bretons vers les mers brumeuses.

Ils sont partis le 20 février et jours suivants, laissant au pays des parents et amis en larmes, pleurant eux aussi bien souvent, mais attirés en même temps vers l'horizon sans fin, non seulement par le désir de gagner le pain de la famille, mais aussi par un inconscient amour de la vie active et aventureuse.



Le Légué.

C'est toujours de Paimpol que l'on parle lorsque revient, avec février, la date du départ. C'est en effet de ce port que partent les plus nombreuses goëlettes. Mais d'autres ports de la baie de Saint-Brieuc arment également pour l'Islande. Dahouet, Le Légué, Binic voient chaque année s'éloigner de douze à quinze bateaux, dont les marins et les capitaines ont, eux aussi, droit à la considération qui s'attache au courage et à l'habileté professionnelle.

A tous ces compatriotes, qui déjà voguent au milieu des brumes épaisses et froides, qui rendent encore plus nécessaires la force d'âme et l'activité, nous adressons le tribut de notre sincère admiration et nous souhaitons heureuse campagne.

Chronique de Février

CHEVAL

Côtes-du-Nord

Saint-Brieuc. — Les courses de Saint-Brieuc auront lieu cette année le dimanche 23 et le lundi 24 juin.

— Le concours hippique de Saint-Brieuc aura lieu les 4, 5, 6 et 7 juillet prochains.

— La réunion annuelle de la *Société hippique des Côtes-du-Nord* a eu lieu dimanche 24 février, à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Brieuc, sous la présidence de M. du Breil de Pontbriand-Marzan, président, assisté de MM. le marquis de Robien, vice-président; le comte Le Gualès de Mézaubran, secrétaire; François Perrio, trésorier. — Après lecture du procès-verbal de la précédente séance et des comptes du trésorier, l'assemblée a décidé de modifier les conditions du prix des sauteurs bretons: Les chevaux seront handicapés suivant les sommes gagnées, comme dans les autres concours d'obstacles.

Lamballe. — Un prix de 2,000 fr. est attribué à la Société des courses de Lamballe sur la somme de 52,000 fr. accordée aux courses au trot par la Société des steeple-chases de France.

Paimpol. — Il est né, le lundi 18 février, chez M. le comte A. de Gésincourt, au château des Salles, près Paimpol (Côtes-du-Nord), une très belle pouliche, fille du célèbre et grand étalon trotteur *Mars* (Fuschia, Albrant, Pactole, Jambes-d'Argent et Brocardo p. s.) et de *Marjolaine*.

Guingamp.

Callac. — M. le comte H. de Robien, du manoir de Kerbournet, près Callac, a acheté dans la montagne bretonne le cheval *Vaillant*, 4 ans, par Kaviar et fille de Clin-d'OEil, qui figure actuellement au concours de Nantes.

Saint-Nicolas-du-Pélem. — Les premières courses de l'année ont eu lieu à Saint-Nicolas-du-Pélem, le mardi-gras, 19 février. — En voici les résultats: 1^{re} course (au galop), bidets bretons: 1^{er} Guillou; 2^e Bescopt; 3^e Guillou. — 2^e course (au trot), chevaux de 3 ans, demi-sang: 1^{er} Rouzie, Plouguernével; 2^e Pommelee, Plussulien; 3^e Louédec, Saint-Ygeaux. — 3^e course (au galop) pour chevaux de 3 ans, demi-sang: 1^{er} Quéré, Plussulien; 2^e Coëdic, Saint-Ygeaux; 3^e Le Chau, Sainte-Tréphine. — 4^e course (au galop), pour chevaux demi-sang de tout âge: 1^{er} Even, Canihuel; 2^e Bail, Plussulien; 3^e Conan, Plélauff.